

DOCUMENT DE TRAVAIL

LES 35 HEURES  
ET LA PRÉFÉRENCE POUR LE LOISIR

HERVÉ DEFALVARD

**N° 37**

janvier 2005

**CENTRE  
D'ETUDES  
DE L'EMPLOI**

«LE DESCARTES I»  
29, PROMENADE MICHEL SIMON  
93166 NOISY-LE-GRAND CEDEX  
TÉL. 01 45 92 68 00 FAX 01 49 31 02 44  
MÉL. [cee@cee.enpc.fr](mailto:cee@cee.enpc.fr)  
<http://www.cee-recherche.fr>

# **Les 35 heures et la préférence pour le loisir**

HERVÉ DEFALVARD

[herve-defalvard@voila.fr](mailto:herve-defalvard@voila.fr)

*Centre d'études de l'emploi/Université de Marne-la-Vallée*

DOCUMENT DE TRAVAIL

N° 37

janvier 2005

ISSN 1629-7997  
ISBN 2-11-094597-4

# Les 35 heures et la préférence pour le loisir

Hervé Defalvard

## Résumé

Notre exploitation de l'enquête de la Dares, *RTT et Modes de vies*, sur la base du logiciel Alceste d'analyse de données textuelles, fait ressortir cinq mondes lexicaux et sociaux qui traduisent les cinq manières dont la réduction du temps de travail (RTT) est vécue par les salariés à temps plein. Ces résultats montrent également que la représentation du temps libre par les salariés n'est pas exogène, comme le suppose la modélisation micro-économique, mais qu'elle se construit, au contraire, dans le cours de leurs actions, rendant introuvable une préférence pour le loisir en soi.

**Mots-clefs** : réduction du temps de travail, les 35 heures, accords Aubry I, loisir, temps libre.

## *The Working Time Reduction and the Leisure Preference*

### *Abstract*

*Our data handling of Dares' inquiry « RTT et Modes de vie », based on the Alceste software of textual data analysis, brings out the five ways of life associated with the working time reduction. Our results show too that representing of free time is not an exogenous data as microeconomic analysis thinks it, but opposite that the leisure preference of wage earners is built in real life, in situation. The leisure preference is never a pure quantity of time.*

**Key words:** *working time reduction, 35-hour working week, Aubry I agreements, leisure, free time.*

Classification JEL : D12, J22, K31.



## INTRODUCTION<sup>1</sup>

Parmi les nombreuses critiques adressées au modèle néoclassique de l'*homo oeconomicus*, celles contestant la nature exogène de ses préférences sont à la fois anciennes et toujours actuelles. Anciennes, puisqu'on peut les faire remonter à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque Veblen (1899), dans sa théorie de la classe de loisir, critique le modèle néoclassique de l'agent rationnel au motif notamment de « l'instinct d'adhésion au groupe » qui pousse l'individu à se rapporter aux biens selon l'envie ou l'émulation d'appartenir aux classes aisées. Après avoir été relayée par des auteurs comme Duesenberry (1949) ou Leibenstein (1950), cette critique est toujours d'actualité. En simplifiant un peu, nous pouvons classer en deux catégories les remises en cause récentes du caractère exogène des préférences de l'individu selon les fondements qu'elles mobilisent<sup>2</sup>. D'un côté, nous trouvons des critiques ayant un fondement psychologique, comme celle basée sur l'effet dotation (*endowment effect*, cf. Thaler, 1980), selon lequel la valeur d'un bien pour un individu augmente lorsque ce bien fait partie de ses dotations initiales. Ainsi, selon la célèbre expérience de Kahneman, Knetsch et Thaler (1990), les étudiants proposent pour une tasse de café (*coffee mug*) lorsqu'ils la détiennent un prix de vente trois fois plus élevé que le prix d'achat qu'ils offrent lorsqu'ils sont en situation de devoir l'acquérir. Cette dépendance des préférences envers les dotations initiales est analysée comme un effet psychologique par la *Prospect Theory*, développée comme une alternative à la théorie néoclassique par Kahneman et Tversky (1979)<sup>3</sup>. De l'autre côté, nous trouvons des critiques dont le fondement est sociologique, comme celle déjà vue de Veblen ou celle plus récente de Bowles (1998). Ce dernier soutient que loin d'être exogènes, les préférences des individus dépendent fortement des institutions avec lesquelles ceux-ci sont en contact. Par exemple, « les institutions affectent le processus culturel d'apprentissage, altérant la manière dont nous acquérons nos valeurs et nos désirs, à travers des règles informelles comme le conformisme » (p. 77).

Notre article se propose d'apporter une contribution à ce débat en déplaçant assez radicalement le point de vue critique, d'une part, et en traitant de la « préférence pour le loisir » des salariés passés à 35 heures, d'autre part.

Nous commencerons tout d'abord par indiquer les éléments de nature épistémologique que nous mobiliserons pour opérer un déplacement du point de vue critique (section I). Ces éléments sont au nombre de trois : un fondement pragmatique qui dépasse l'opposition psychologie *versus* sociologie ; une critique qui n'est plus une alternative au modèle néoclassique mais l'élaboration d'un autre savoir de nature compréhensive portant sur le langage naturel des individus ; un outil pour développer ce savoir compréhensif avec le logiciel d'analyse de données textuelles Alceste. Nous présenterons, ensuite, les résultats de notre étude portant sur les réponses exprimées par les salariés relativement à leur expérience des 35 heures dans le cadre de l'enquête de la Dares, *RTT et Modes de vie*<sup>4</sup> (section II). Pour chacun des cinq mondes lexicaux calculés par Alceste, aucun n'exhibe une

---

<sup>1</sup> Je remercie Dominique Méda pour sa collaboration à cette étude menée dans le cadre d'une opération particulière CEE-Dares (cf. Defalvard, Méda, 2003). Des premières versions de ce papier ont été présentées au Congrès de l'AFSE à Paris en septembre 2003 ainsi que dans deux séminaires du Centre d'études de l'emploi et du laboratoire OEP de l'Université de Marne-la-Vallée. Je remercie leurs participants pour les améliorations du texte suggérées en ces occasions. Pour toute correspondance : defalvar@univ-mlv.fr

<sup>2</sup> D'autres critiques ont porté sur les préférences de l'*homo oeconomicus* sans concerner leur nature exogène, conduisant d'ailleurs plus à complexifier la théorie néoclassique qu'à l'abandonner. Telles sont les critiques de Sen (1977), cherchant à intégrer l'engagement dans le choix des agents, ou celles proches de Hirschman (1986) en termes de métapréférence. D'autre part, nous laisserons ici de côté les nombreux travaux qui ont, à l'intérieur de la théorie néoclassique, cherché à endogénéiser les préférences, en concevant par exemple qu'elles dépendent des prix.

<sup>3</sup> Récemment List (2004) a proposé de réconcilier la théorie néoclassique et la *Prospect Theory* à travers des expérimentations qui montrent que des individus ayant l'expérience de transactions marchandes ne sont plus sensibles à l'*endowment effect*.

<sup>4</sup> Entre novembre 2000 et janvier 2001, 1 618 salariés ont été interrogés en face à face à leur domicile par la société ISL (Institut de sondage Laval) sur les différents aspects de leur expérience des 35 heures (voir Estrade, Méda, 2002). Il s'agit d'un échantillon

préférence pour le temps libre en lui-même qui, au niveau des mondes sociaux des 35 heures, demeure introuvable, sans que cela d'ailleurs constitue une remise en cause du modèle néoclassique de l'individu en tant que dogmatique. Enfin, en conclusion, nous déduirons de nos résultats des éléments pour une autre politique du temps de travail.

## 1. UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DES PRÉFÉRENCES

Notre article propose une approche pragmatique des préférences qui se tient en complément du modèle néoclassique et qui est outillée par un logiciel d'analyse de données textuelles se fondant sur la tradition pragmatique de Peirce.

### 1.1. La posture pragmatique

Par rapport aux critiques contestant la nature exogène des préférences, notre approche marque un premier déplacement qui situe les préférences ni dans l'homme (à la manière de la psychologie tirant vers un neuro-cognitivism) ni dans les institutions (à la manière d'un marxo-sociologisme illustré ci-dessus par Bowles), mais dans leur relation même à travers laquelle se construisent dans un même mouvement l'homme et sa situation. Elle rejoint en cela la perspective critique développée dans Chiappori et Orfali (1997), se référant à l'interactionnisme et à la sociologie de l'expérience de Dubet (1994) pour réfuter la séparation entre les préférences et les situations, et soutenir que « l'on ne saurait considérer les préférences individuelles indépendamment de la perception qu'ont les individus de leur situation » (pp. 447-448). En citant Strauss (1972, p. 155), ces auteurs précisent et soulignent que « l'évaluation de la situation des protagonistes *et du moi* s'intègrent à l'organisation de l'acte et participe de sa structure ».

Cette critique du caractère exogène des préférences met en fait en cause l'hypothèse implicite du modèle néoclassique de l'agent rationnel, selon laquelle celui-ci a une perception objective de son environnement. Séparant les représentations et les actions, représentant l'individu « comme la rencontre d'une autonomie et de contraintes extérieures », ce modèle est naturellement porté à identifier les représentations de l'individu à la réalité objective qui les sous-tend, omettant *de facto* le problème posé par la représentation de son environnement en tant que processus à la fois social et subjectif. Il en résulte, au niveau du modèle de l'individu, une espèce d'objectivation de sa subjectivité.

Ce premier déplacement nous invite à modéliser les préférences d'un individu non plus comme précédant le cours de ses actions mais comme se formant en situation<sup>5</sup>, selon la posture de base du pragmatisme qui réfute la séparation entre la conception et l'action pour les associer dans un même processus dynamique dont la citation suivante de Peirce donne une assez bonne idée : « Les éléments de tout concept entrent dans la pensée logique par la porte de la perception et sortent par la porte de l'action préméditée. »<sup>6</sup> Cette orientation pragmatique implique de se référer au langage naturel des individus avec lequel ils construisent dans le cours de leur vie leurs propres jugements. Ce réalisme ne revêt pas toutefois le même sens que celui revendiqué par les deux types de critiques généralement adressées au modèle néoclassique de l'individu.

---

représentatif de l'ensemble des salariés à temps complet ayant connu une RTT d'au moins un an au moment de l'enquête (hors grande entreprise publique). Les résultats de cette enquête ont déjà fait l'objet de nombreuses exploitations (Méda, Orain, 2002 ; Cette, Dromel, Méda, 2002 ; Estrade, Ulrich 2002). Toutefois, les réponses à la question ouverte demandant aux salariés les raisons de leur jugement sur leur propre RTT n'avaient pas été jusqu'ici été exploitées.

<sup>5</sup> Salais (1998) a développé une critique de l'agent rationnel dans une perspective voisine.

<sup>6</sup> Cité par Deleddale (1978, p. 214).

## 1.2. Savoir dogmatique et recherches pragmatiques

Au delà de leurs différences, les critiques psychologique et sociologique ont pour point commun de se tenir au nom du réalisme contre l'irréalisme du modèle néoclassique. Elles proposent ainsi des alternatives réalistes au modèle néoclassique de l'*homo oeconomicus* définitivement déjugé comme irréaliste. Le second déplacement introduit par notre approche vient du fait que notre point de vue critique se rapporte différemment au modèle néoclassique de l'agent rationnel. Nous pensons que ce modèle n'est pas irréaliste pour la simple raison que sa nature épistémologique ne le destine pas à représenter le réel mais très différemment à le fonder. Il n'est pas pertinent de le juger à l'aune d'un critère de proximité avec le réel, car il précède logiquement ce dernier en tant qu'il constitue le savoir dogmatique des sociétés de marché, dévoilant leur fondement premier et leur principe de raison<sup>7</sup>. Dans un article consacré aux « preuves empiriques de la théorie de la demande en micro-économie », Hildenbrand (1995, p. 164) a bien perçu la nature particulière de l'hypothèse de maximisation de l'utilité : « On a beaucoup écrit, trop probablement, sur ce sujet. Quoi qu'il en soit, la plupart des économistes ont un intérêt direct à défendre leur opinion dans ce domaine et je crains bien que de bons arguments ou des preuves empiriques ne puissent changer leur point de vue. » En effet, le modèle de l'*homo oeconomicus* n'est pas, dans l'ère historique des sociétés de marché, sensible aux arguments ni théoriques ni empiriques, pour la simple raison qu'il occupe une place en amont, du côté de l'imaginaire instituant le sens du réel et du principe de raison de ces sociétés. Notre critique du modèle néoclassique ne peut donc être une réfutation de sa dogmatique qui informe le réel des sociétés de marché ; elle apporte plutôt un complément nécessaire pour concevoir une politique qui ne se réduise pas au libre jeu de la concurrence. Nous allons développer ce point en abordant le second axe de cet article, la préférence pour le loisir et les 35 heures.

Dans un article de synthèse, d'Autume et Cahuc (1997) abordent le lien entre la réduction de la durée du travail et l'emploi en donnant à leur analyse des fondements micro-économiques qui font intervenir, entre autres, la préférence pour le loisir. En effet, l'offre de travail de chaque agent prend la forme d'un arbitrage travail/loisir en se déduisant d'un calcul de maximisation de son utilité dont la forme générale est celle d'une fonction CES (avec  $w$  le salaire hebdomadaire réel et  $h$  la durée hebdomadaire du travail) :

$$V(w, h) = \left[ aw^{1-\frac{1}{\sigma}} + (1-\alpha)(1-h)^{1-\frac{1}{\sigma}} \right]^{\frac{\sigma}{\sigma-1}}, \quad \sigma > 0$$

L'influence négative de la durée du travail sur l'utilité de l'individu représente sa désutilité du travail ou encore sa préférence pour le temps libre, « qu'il soit consacré à des loisirs proprement dits ou à du travail domestique », précisent les auteurs. Le paramètre  $\sigma$  mesure l'élasticité de substitution entre consommation et loisir. Cette écriture de l'arbitrage travail/loisir ne doit pas être lue comme une représentation du réel mais bien comme dérivant d'une écriture plus fondamentale, celle de l'arbitrage travail/loisir de Robinson dont l'économie constitue la base dogmatique des sociétés de marché<sup>8</sup>. Ce savoir dogmatique établit, d'une part, les trois causes premières de la durée désirée de travail, à savoir la préférence pour la consommation, la préférence pour le loisir et la productivité du travail. Il explicite, d'autre part, le principe de raison selon lequel une baisse désirée de la durée du travail peut provenir soit d'une baisse de la préférence pour la consommation, soit d'une hausse de la préférence pour le loisir, soit d'une diminution de la productivité du travail<sup>9</sup>. Adresser une critique à ce modèle dogmatique au nom du réalisme passe simplement à côté de la nature de ce modèle ; elle manque nécessairement sa cible, ce qui explique au passage que ce dernier ait fort bien résisté à plus

<sup>7</sup> Sur ce point, nous nous référons aux analyses de Legendre sur la Dogmatique (1999).

<sup>8</sup> Nous avons développé plus longuement ce point dans Defalvard (2003c).

<sup>9</sup> Cette grammaire de base de la dogmatique économique de la durée du travail est présentée en détail dans le chapitre 3 sur l'échange naturel du volume 1 de nos *Fondements de la microéconomie* (Defalvard, 2003a).

d'un siècle de critiques réalistes. Ce dogmatisme néoclassique, que Turgot fut un des premiers à clairement exprimer<sup>10</sup>, ne représente pas encore une fois le monde réel, mais fonde et légitime son sens en le passant au filtre des deux valeurs premières et constitutives des sociétés de marché que sont la liberté individuelle et le progrès technique. Tant que ces deux valeurs resteront les croyances transcendantales<sup>11</sup> de nos sociétés, le dogme néoclassique sera immun à toute critique faite au nom du réalisme.

Cette immunité du modèle néoclassique aux critiques réalistes n'en fait pas pour autant la seule manière de produire des énoncés sur la durée du travail. Au contraire, son monopole dogmatique laisse place, en deça, à une pluralité de représentations du réel où cette pluralité est celle du réel lui-même, puisque celui-ci inclut les représentations. Les recherches pragmatiques ont ainsi pour objet de rendre compte de cette pluralité des réalités sociales dont les 35 heures apportent une nouvelle preuve, en partant du langage naturel des salariés passés aux 35 heures. Ce décrochage entre savoir dogmatique et recherches pragmatiques, d'Autume et Cahuc le disent à leur manière. Ainsi, après avoir démontré au niveau du dogme que « le marché est, en théorie, capable de gérer de manière efficace le choix de la durée du travail » (*op. cit.*, p. 113), ils ajoutent aussitôt que « cela ne signifie pas, bien entendu, qu'il en aille ainsi en pratique ». C'est l'objet même de cet article que d'éclairer comment des 35 heures il en est allé en pratique.

### 1.3. Un outil pragmatique, Alceste

Désormais, nous voulons traiter la baisse de la durée du travail non plus de manière dogmatique, mais de manière pragmatique, en nous basant sur les expériences individuelles des salariés passés à 35 heures. Le plus simple et le plus direct est alors de partir de ce qu'ils en disent eux-mêmes. À ce titre, l'enquête *RTT et Modes de vie* est précieuse puisqu'elle contient une question ouverte laissant s'exprimer les salariés sur leurs vécus des 35 heures, sans trop orienter par avance leur propos du fait même de la neutralité de cette question<sup>12</sup>. Après avoir demandé à un échantillon de 1 618 salariés si les 35 heures avaient pour eux plutôt amélioré, plutôt dégradé ou plutôt laissé inchangé leur vie quotidienne, aussi bien au travail qu'en dehors du travail<sup>13</sup>, l'enquête leur posait la question ouverte : « Pour quelles raisons ? »

Le logiciel Alceste produit une analyse des réponses individuelles, qui calcule par la méthode de classification descendante hiérarchique des classes d'énoncés que son concepteur appelle des « mondes lexicaux »<sup>14</sup>. Il permet ensuite d'aller plus loin en facilitant une interprétation de ces mondes lexicaux en termes de mondes sociaux. Voyons comment.

Une première opération conduit à ne retenir des 1 618 réponses que les « mots pleins », ceux qui ont un contenu immédiat, en laissant de côté les « mots outils », ceux qui servent à la construction de la syntaxe des phrases. C'est donc la dimension réelle du corpus qui est privilégiée en travaillant d'abord sur le lien du signe à l'objet qui n'est pas un lien de représentation, mais qui exprime ou contient plutôt les traces d'un usage. Dans une deuxième opération, le corpus est segmenté en

---

<sup>10</sup> Voir Defalvard (2003b).

<sup>11</sup> Selon E. Bourdieu (1998, pp. 197-199), relisant Mauss et Wittgenstein, « les croyances sont transcendantales dans la mesure où elles ne sont pas seulement non expérimentales, mais aussi constitutives de l'expérience. C'est parce que la croyance (chez Mauss et Wittgenstein) a cette fonction constitutive ou transcendantale, relativement à la pratique qu'elle institue, qu'elle est, nécessairement, soustraite au doute. »

<sup>12</sup> Si cette enquête est précieuse, elle a aussi ses limites par rapport à une investigation des jugements des salariés passés aux 35 heures, qui tiennent au fait qu'elle se limite aux accords Aubry I (loi de juin 1998 ; une seconde loi étant intervenue en janvier 2000) et aux salariés à temps plein.

<sup>13</sup> On rappelle ici que 59 % des salariés ont répondu que la RTT avait plutôt amélioré leur vie quotidienne, 13 % plutôt dégradé et pour 28 % n'avait rien changé.

<sup>14</sup> Pour une présentation de la méthode Alceste comme analyse de discours par son concepteur, voir Reinert (2001).

« unités de contexte élémentaire » (UCE) selon un découpage à la fois naturel et arbitraire. Celui-ci est arbitraire en tant que la coupure s'établit de telle sorte que chaque UCE comporte un même nombre de mots pleins, défini en fonction de la taille du corpus. Il est aussi naturel en tant qu'une suite de mots pleins traduit une association d'idées où chaque mot plein fait sens par son lien à un autre mot plein dans son renvoi au même objet ; cette chaîne des mots pleins renvoyant à un même objet dépasse alors la seule dimension réelle du corpus en introduisant à sa dimension symbolique. À partir de ces deux premières opérations, un tableau de données de base est construit qui comporte en colonnes les mots pleins du corpus et en lignes les UCE du corpus. Chaque case de ce tableau comporte soit un 0 lorsque le mot plein colonne ne figure pas dans l'UCE ligne, soit un 1 lorsque le mot plein colonne est présent dans l'UCE ligne. De manière générale, les tableaux de données de base d'Alceste comportent un très grand nombre de zéro.

Dans le cas de notre corpus constitué par les 1 618 réponses des salariés passés aux 35 heures, le tableau des données de base contient 262 mots pleins (MP) et 1 622 unités de contexte élémentaire (UCE) (voir ci-dessous). On remarque qu'en raison des réponses relativement courtes des salariés, chaque UCE est quasiment confondue avec la réponse d'un salarié de sorte que les classes d'UCE que l'on obtiendra seront des classes de réponses individuelles.

**Tableau 1 : Le tableau des données de base**

	MP1	.....	MPi	.....	MP262
UCE1	0		0	..	1
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
UCEj	0	..	1	..	0
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
UCE1622	1	..	0	..	1

Pour la méthode suivie, l'ordre des mots pleins en colonnes de même que l'ordre des UCE en lignes n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est la répétition des mots pleins d'une UCE<sup>15</sup>, leur lien entre eux. En effet, la classification descendante hiérarchique calcule, à partir du tableau de données de base et dans une première étape, la décomposition du corpus en deux classes d'UCE qui, parmi toutes les décompositions possibles en deux classes d'UCE, maximise les oppositions, c'est-à-dire le  $Khi^2$  des marges. Dans une deuxième étape, Alceste considère les deux classes obtenues et réitère le même calcul en considérant d'abord la classe mère comptant le plus grand nombre d'UCE. Et ainsi de suite jusqu'à l'obtention d'une segmentation du corpus en classes terminales d'UCE à partir desquelles toute subdivision n'est plus significative. Le tableau 2 offre une représentation schématique de la segmentation du corpus en classes d'UCE. Ainsi, chaque classe terminale d'UCE renvoie à ses mots pleins les plus caractéristiques, dont leur répétition dans les UCE dessine un monde lexical idéal typique. Pour le corpus considéré, Alceste a calculé cinq classes terminales d'UCE où chacune se caractérise d'abord par l'opposition de ses mots pleins relativement aux mots pleins des autres classes d'UCE et, ensuite, par ses mots pleins répétés dans les UCE les plus significatives. Autrement dit, l'identité d'une classe d'UCE est d'abord différentielle avant d'être interne à la classe.

<sup>15</sup> Dans un article récent, Reinert (2003) développe tout particulièrement la place de la répétition dans la méthode d'Alceste.

**Tableau 2 : Les mondes lexicaux du corpus**

		Vocabulaire 1				.....	Vocabulaire 5			
		MP <sub>k</sub> <sup>1</sup>	.....	.....	MP <sub>n</sub> <sup>1</sup>		MP <sub>g</sub> <sup>5</sup>	.....	.....	MP <sub>m</sub> <sup>5</sup>
Classe 1	UCE <sub>k</sub> <sup>1</sup>	1	1	1	1	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	0	0	0
	:	1	1	1	1	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	0	0	0
	:	1	1	1	1	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	0	0	0
	UCE <sub>n</sub> <sup>1</sup>	1	1	1	1	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	0	0	0
Classe 2		0	0	0	0		0	0	0	0
Classe 3		0	0	0	0		0	0	0	0
Classe 4		0	0	0	0		0	0	0	0
Classe 5		0	0	0	0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1	1	1	1
		0	0	0	0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1	1	1	1
		0	0	0	0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1	1	1	1

Plus précisément, les classes terminales obtenues sont des classes stabilisées par le jeu d'une double classification descendante hiérarchique, l'une à partir d'un tableau des données de base dont les UCE sont découpées en retenant le paramètre de dix mots pleins pour chacune d'elles, l'autre à partir d'un tableau des données de base dont les UCE contiennent douze mots pleins. Les classes stabilisées sont constituées des UCE communes aux cinq classes des deux classifications descendantes hiérarchiques. Pour le corpus étudié, 1 412 UCE ont été finalement classées, soit 87,05 % des UCE du corpus. Ce pourcentage élevé indique que les classes terminales obtenues sont fortement séparées les unes des autres ; autrement dit, leur identité différentielle est forte ou affirmée.

Enfin, par l'introduction de variables supplémentaires, Alceste ouvre sur une interprétation en termes de monde social de chaque monde lexical que représente une classe d'UCE. Dans notre corpus, les réponses des salariés sont caractérisées par neuf variables socio-économiques, tirées de l'enquête *RTT et Modes de vie* : 1) l'absence ou la présence d'un conjoint travaillant ou pas ; 2) la présence ou non d'enfant de moins de dix-huit ans ; 3) la nature positive, négative ou neutre de la RTT ; 4) le sexe ; 5) la CSP ; 6) le secteur d'activité ; 7) le régime du temps de travail ; 8) le niveau d'études ; 9) la visibilité des horaires. Chaque classe d'UCE se trouve ainsi spécifiée par les variables socio-économiques qui lui sont fortement associées au sens du  $\text{Khi}^2$ , dont le profil dessine, pour chaque monde lexical, le monde social qui le sous-tend et qui constitue le lieu des usages sociaux dont les énoncés des salariés portent et figent les traces.

## 2. MANIÈRES DE DIRE ET MANIÈRES DE VIVRE LES 35 HEURES

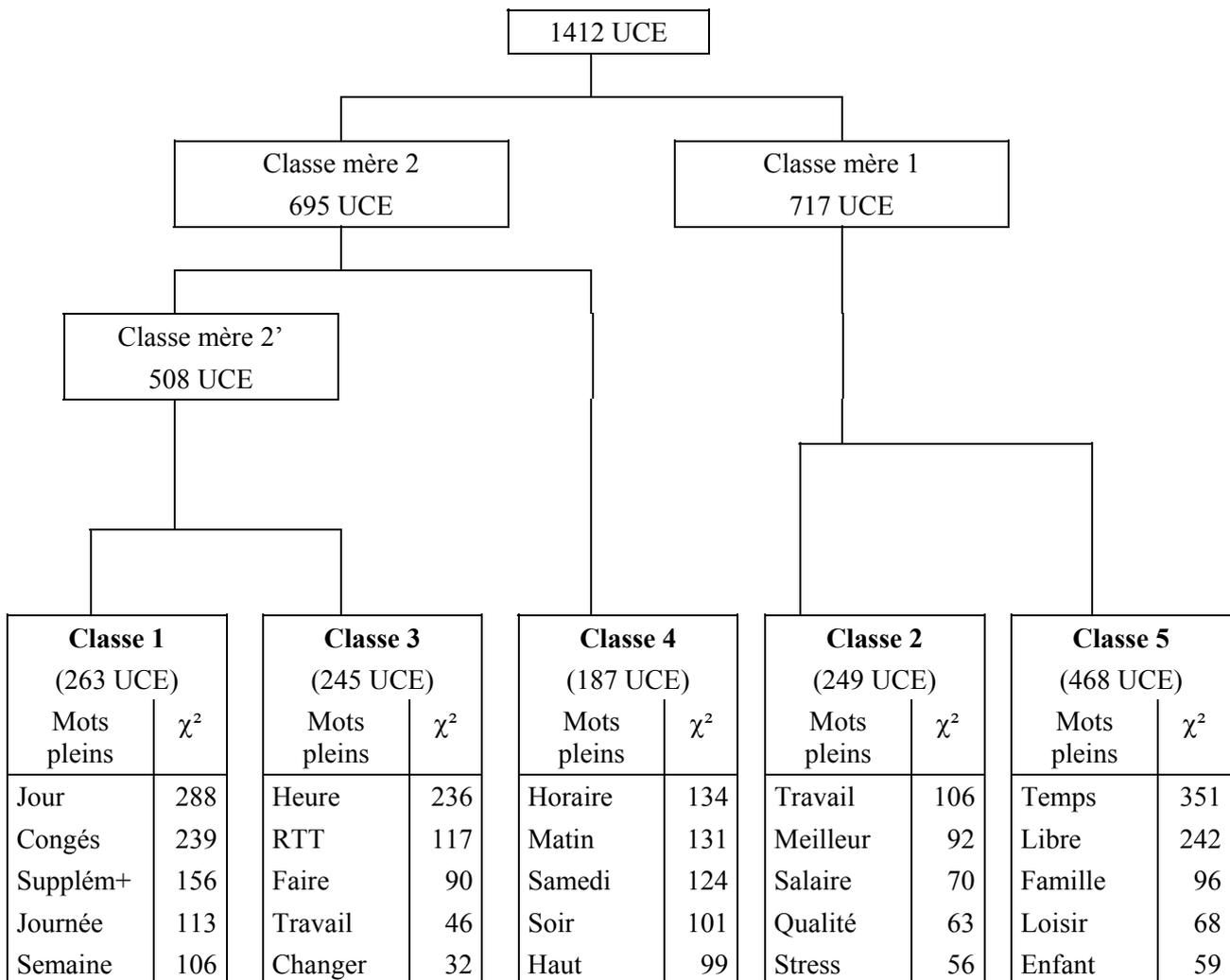
Après avoir présenté la méthodologie Alceste, nous pouvons en venir aux résultats que nous avons obtenus. Nous le ferons en dévoilant d'abord les cinq mondes lexicaux calculés que nous présenterons à travers leurs mots pleins les plus caractéristiques puis en nous référant à leurs UCE les plus spécifiques. Ensuite, nous nous centrerons sur les trois oppositions principales qui amènent à considérer quatre des cinq mondes lexicaux, dont les différences seront interprétées en mobilisant les variables socio-économiques qui leur sont associées, afin de mettre à jour les quatre mondes sociaux opposés par les 35 heures. Nous observerons alors qu'aucun de ces derniers n'est structuré par la préférence pour le temps libre en lui-même.

## 2.1. Les cinq mondes lexicaux des 35 heures

La double classification descendante hiérarchique aboutit à une segmentation du corpus en cinq classes terminales représentées par le dendrogramme des classes sur le schéma 1 ci-dessous, où nous avons indiqué, pour chacune d'elles, les mots pleins les plus caractéristiques par ordre décroissant de  $\text{Khi}^2$  associé.

Une première approche des classes, en accord avec le pragmatisme de Peirce, consiste à relever pour chacune d'elles le mot plein le plus caractéristique, c'est-à-dire celui dont le  $\text{Khi}^2$  associé est le plus élevé. Chaque mot plein de ce type est celui que les salariés de la classe considérée ont associé à leur expérience des 35 heures de la manière la plus immédiate, la plus prégnante. On remarque ainsi que les salariés de la classe 1 associent spontanément à leur vécu des 35 heures le mot *jour*, alors que ceux de la classe 3 se réfèrent au mot *heure* ou encore ceux de la classe 5 au mot *temps*. Pris en eux-mêmes, dans leur dimension iconique en quelque sorte<sup>16</sup>, les mots *jour*, *heure* et *temps* indiquent les traces d'une expérience à l'état brut, révèlent pour chaque classe concernée son fond topique.

Schéma 1 : Le dendrogramme des cinq classes



<sup>16</sup> Selon les catégories de Peirce, un signe comporte trois dimensions emboîtées : c'est d'abord une icône qui renvoie de lui-même à son objet, indépendamment de l'existence de ce dernier ; c'est ensuite un indice qui renvoie à son objet à travers une relation réelle comme la fumée est l'indice du feu ; c'est enfin un symbole qui renvoie à son objet à travers une loi d'interprétation constituée par l'association des signes qui renvoient au même objet pour en définir le sens.

Tableau 3 : Les quatre UCE les plus caractéristiques de chaque classe\*

N° UCE	$\chi^2$	Texte de l'UCE sélectionné dans la classe 1
1622	26	des <i>jours de congé supplémentaire</i> et la <i>demi journée</i> dans la semaine.
1079	18	puisque j'ai des <i>jours de congés supplémentaires</i> tout simplement.
276	18	j'aurais <i>préféré</i> une <i>journée entière</i> tous les quinze jours.
293	18	il y a des <i>jours de repos supplémentaires</i> il y a des <i>congés supplémentaires</i> .
N° UCE	$\chi^2$	Texte de l'UCE sélectionné dans la classe 2
814	26	<i>dégradation</i> au <i>niveau travail</i> et <i>amélioration</i> au <i>niveau vie privée</i> .
120	26	ça a <i>dégradé</i> la <i>qualité</i> de <i>travail</i> par contre j'ai une <i>amélioration</i> de ma <i>qualité</i> de <i>vie</i> personnelle.
85	26	<i>dégradation</i> au <i>niveau travail</i> et <i>amélioration</i> au <i>niveau</i> de <i>vie privée</i> .
243	25	<i>amélioration</i> de la <i>vie</i> en-dehors du <i>travail</i> mais <i>dégradation</i> au <i>niveau</i> du <i>travail</i> car moins de temps pour <i>effectuer</i> les mêmes tâches.
N° UCE	$\chi^2$	Texte de l'UCE sélectionné dans la classe 3
785	19	parce qu'on <i>gagne</i> 1 <i>heure</i> qu'on <i>utilise</i> comme on veut, c'est toujours intéressant.
784	18	parce que le travail est devenu plus <i>flexible</i> , en fait la <i>réduction</i> est plus <i>intéressante</i> pour le <i>patron</i> que pour nous-mêmes.
797	18	en ce qui concerne les <i>heures</i> , c'est comme si on <i>faisait</i> des <i>heures sup</i> , une <i>petite</i> <i>amélioration</i> financière, une <i>prime</i> en plus.
1156	15	je <i>fais</i> les mêmes <i>heures</i> et je n'ai pu bénéficier que d'un <i>seul</i> jour <i>RTT</i> ce n'est pas clair on ne sait même pas les jours qu'ils nous doivent, pour moi rien n'a <i>changé</i> sauf moins de salaire.
N° UCE	$\chi^2$	Texte de l'UCE sélectionné dans la classe 4
1011	40	pour les <i>horaires</i> en <i>période basse</i> , je fais 2 heures du <i>matin</i> et <i>fini</i> à 8 heures, en <i>période haute</i> je fais 22 heures à 6 heures.
1031	34	parce qu'on quitte plus tôt le <i>soir</i> en <i>période basse</i> et aussi le <i>matin</i> , c'est moins fatiguant, il faudrait que ce soit <i>période basse</i> toute l'année surtout pour une <i>femme</i> il y a la maison.
1439	34	avant la <i>RTT</i> je <i>finissais</i> le <i>vendredi</i> à <i>midi</i> et maintenant j'ai du temps en plus mais ma compagne a <i>toujours</i> les mêmes <i>contraintes horaires</i> .
995	33	Mon <i>mari</i> n'a pas les mêmes <i>horaires</i> et les <i>horaires</i> sont trop <i>irréguliers</i> , on ne peut rien prévoir.
N° UCE	$\chi^2$	Texte de l'UCE sélectionné dans la classe 5
488	19	ça <i>dégage</i> du <i>temps libre</i> et ça me <i>permet</i> de mieux <i>profiter</i> des <i>week-ends</i> et de me <i>reposer</i> .
514	16	pour <i>dégager</i> du <i>temps libre</i> le <i>week-end</i> on n'a plus <i>besoin</i> de les passer dans les magasins, beaucoup plus de <i>temps</i> pour les <i>enfants</i> .
1565	16	se <i>reposer</i> , être plus avec ma jeune <i>fille</i> , plus de <i>temps</i> pour la <i>maison</i> et pour moi pour <i>bricolage</i> et <i>loisirs</i> .
334	14	plus de <i>temps</i> avec les <i>enfants</i> , cela <i>permet</i> d' <i>organiser</i> les <i>choses</i> avec et de pouvoir <i>dégager</i> du <i>temps</i> pour que ma femme soit plus <i>disponible</i> le <i>week-end</i> .

\* Les mots en italique sont les mots pleins caractéristiques de la classe à laquelle appartient l'UCE.

Dans un deuxième temps, la prise en compte de la suite des cinq mots pleins les plus associés à chaque classe d'UCE permet de dépasser cette première approche pour justement appréhender la forme que revêt, sur la base de ce fond topique, l'expérience des 35 heures pour les salariés de chaque classe. Par exemple, la suite *jour/congés/supplémentaire/journée/semaine* de la classe 1 définit le monde lexical idéal typique par rapport auquel les UCE de la classe 1 se rapprochent plus ou moins fortement. On obtient ainsi cinq mondes lexicaux idéaux typiques qui traduisent les cinq manières dont l'expérience des 35 heures est mise en forme par les salariés qui l'ont vécue ; ils révèlent les cinq lois d'interprétation des 35 heures. Selon ces lois d'interprétation, les 35 heures sont des jours ou des journées de congés supplémentaires pour les salariés de la classe 1, ce sont des horaires du matin, du soir, du samedi pour les salariés de la classe 4, c'est enfin du temps libre pour la famille et les loisirs pour les salariés de la classe 5.

Pour affiner l'interprétation des mondes lexicaux des 35 heures et dépasser le sens très formel dont rend compte chacun de leurs idéaux types, il est nécessaire de se référer aux UCE les plus caractéristiques de chaque classe, qui sont transcrites dans le tableau 3 par ordre décroissant de  $Khi^2$  associé.

On remarque à la lecture des UCE les plus caractéristiques de la classe 1 que les salariés de celle-ci expriment de façon assez homogène leur expérience des 35 heures sous la forme de jours de congés, de demi-journée ou encore de journée entière supplémentaires ; l'un d'eux exprime cette grammaire sous la forme d'un regret de n'avoir pas bénéficié de cette journée entière de plus tous les quinze jours. Les salariés de la classe 2 sont aussi assez unanimes pour exprimer la nature ambivalente que l'expérience des 35 heures a prise pour eux : si les 35 heures ont amélioré leur vie privée, elles ont par contre détérioré leur vie professionnelle, évoquant à son propos plus d'intensité, de *stress* ; certains évoquent également le salaire qui a pu diminuer. Dans leur formulation, on sent que c'est alors l'aspect négatif des 35 heures sur le plan professionnel qui tend à l'emporter sur l'aspect positif concernant leur vie privée. Les salariés de la classe 5, à travers des variations qui traduisent des différences dans leur situation, convergent pour leur part pour exprimer leurs 35 heures comme du temps libre dégagé pour la vie familiale en priorité ou, de manière plus secondaire, pour les loisirs. À partir de leurs UCE, on devine sans peine que les salariés de la classe 4, qui forment une petite classe (13,3 % des UCE seulement), sont ceux pour lesquels les 35 heures ont rimé avec modulation ou, plus généralement, ont été soit une nouvelle preuve soit une découverte des horaires irréguliers. Enfin, les salariés de la classe 3, qui est la dernière classe obtenue dans la classification descendante hiérarchique, apparaissent exprimer de manière plus hétérogène leur expérience des 35 heures autour néanmoins d'un trait commun qui est celui d'un faible changement ressenti.

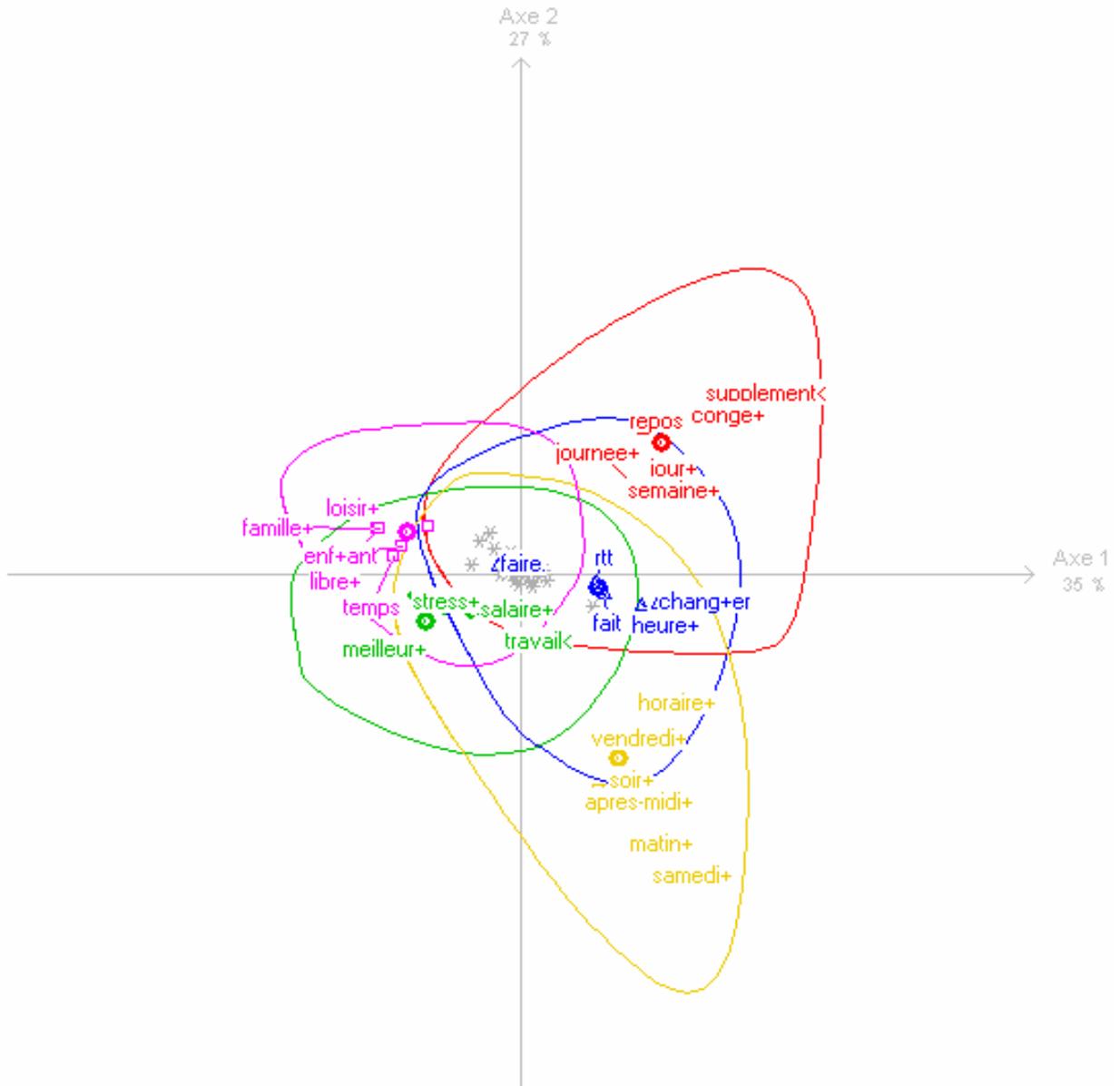
Afin d'aller plus loin dans l'analyse des 35 heures en pratique, il convient de saisir ces mondes lexicaux dans leur construction différentielle, d'une part, et par rapport aux mondes sociaux qui les supportent, d'autre part.

## 2.2. Les quatre mondes sociaux opposés par les 35 heures

Nous allons ici nous intéresser aux oppositions les plus significatives entre les mondes lexicaux des 35 heures ainsi qu'à leurs coordonnées sociales. Le dendrogramme des classes sur le schéma 1 ci-dessus offre une première vision hiérarchisée des oppositions à travers lesquelles ont émergé les mondes lexicaux. Le premier nœud du dendrogramme contient l'opposition la plus forte, celle qui sépare les UCE dont les mots pleins répétés sont le plus en contraste, opposant la classe mère 1 et la classe mère 2. Le même dendrogramme indique que le nœud suivant sépare à l'intérieur de la classe mère 2 les UCE de la classe 4 avec celles de la classe 1, alors que le troisième nœud oppose à l'intérieur de la classe mère 1 les UCE de la classe 2 à celles de la classe 5. Alceste permet une autre représentation de ces oppositions, révélatrices de la nature différentielle des mondes lexicaux, par le moyen d'une analyse factorielle des correspondances qui redouble la classification descendante hiérarchique. Cette analyse factorielle est effectuée sur un nouveau tableau de données qui contient

en lignes les 175 mots pleins du corpus de fréquence supérieure ou égale à huit et en colonnes les cinq classes stabilisées. À l'intersection d'une ligne et d'une colonne de ce tableau est ainsi indiqué le nombre d'UCE de la classe contenant le mot plein. La projection des coordonnées des mots analysés sur le plan des axes factoriels permet alors de repérer comment les classes s'opposent entre elles.

**Graphique 1 : Le plan constitué des axes factoriels 1 et 2**

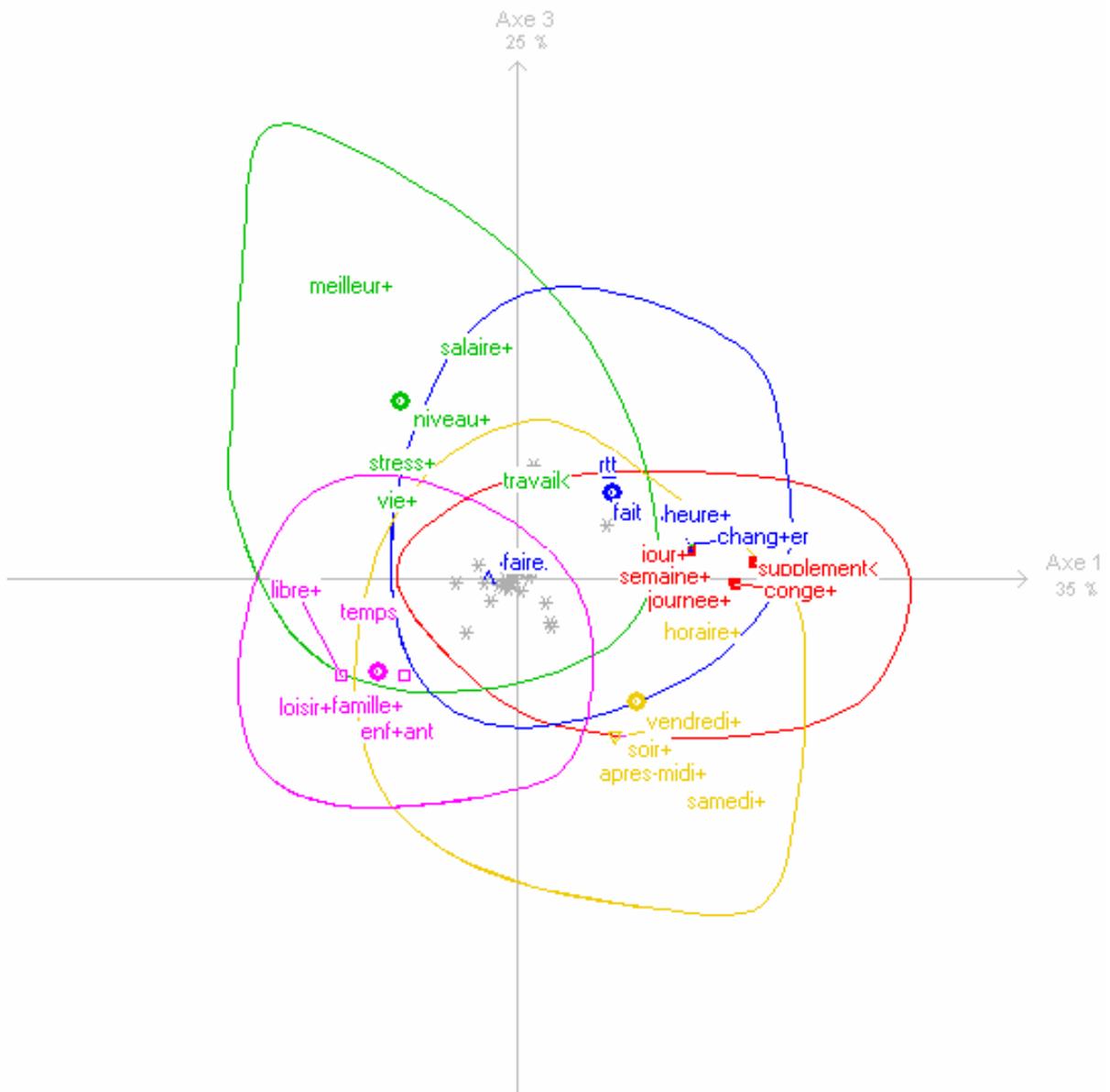


Sur le graphique 1, correspondant au plan des deux premiers axes factoriels, l'axe 1 horizontal traduit l'opposition entre les mots pleins des classes 5 (en rose) et 2 (en vert), situées à gauche de l'axe, et les mots pleins des classes 1 (en rouge), 3 (en bleu) et 4 (en jaune), situées à droite de l'axe. Les barycentres des deux classes les plus opposées sur ce premier axe factoriel sont ceux de la classe 5 et de la classe 1, qui sont donc les deux classes dont les mondes lexicaux sont les plus contrastés, les plus étrangers l'un à l'autre. D'un côté, on a les 35 heures vécues comme du temps libre dégagé pour la famille, alors que de l'autre côté, on a les 35 heures vécues comme des jours de congés supplémentaires. Toujours sur le graphique 1, l'axe 2 vertical, qui explique un plus faible pourcentage de l'inertie, oppose les mots pleins de la classe 1 à ceux de la classe 4, les barycentres de

ces deux classes étant en effet très opposés l'un à l'autre sur cet axe vertical. Aux 35 heures vécues comme des jours de congés supplémentaires s'opposent de manière secondaire et interne des 35 heures vécues sur fond de modulation.

Sur le graphique 2, représentant le plan constitué des axes factoriels 1 et 3, nous retrouvons l'opposition entre les mots pleins de la classe 5 (en rose) et ceux de la classe 1 (en rouge) sur l'axe 1, à laquelle cette fois s'ajoute, sur l'axe 3 vertical, l'opposition entre les mots pleins de la classe 5 et ceux de la classe 2 (en vert). En effet, les barycentres de ces deux classes sont les plus opposés sur l'axe 3 vertical dont le pourcentage d'inertie expliqué est proche de celui de l'axe 2. Aux 35 heures vécues comme du temps libre dégagé pour la famille s'opposent ici des 35 heures vécues sur fond d'ambivalence avec une vie privée, personnelle améliorée au prix fort d'une vie professionnelle dégradée.

**Graphique 2 : Le plan constitué des axes factoriels 1 et 3**



On devine que, derrière ces mondes lexicaux en opposition, ce sont en fait des mondes sociaux qui s'opposent au travers de contrastes que les 35 heures ont contribué à révéler ou à amplifier en

permettant à certaines différences de se déployer. Ce sont ici les variables socio-économiques utilisées en variables supplémentaires qui vont finalement nous permettre de tracer le portrait des quatre mondes sociaux que les 35 heures ont opposés.

Tout d'abord, nous allons nous intéresser aux deux mondes sociaux qui, au regard des 35 heures et de leurs usages, révèlent l'opposition la plus forte, et dont l'axe 1 horizontal nous a, dans un premier temps, révélé les traces. À chacune des classes d'UCE - 1 et 5 - se trouve, en effet, associé un profil spécifique des variables socio-économiques, comme l'indiquent les tableaux 4 et 5 ci-dessous<sup>17</sup>. Au monde social de la classe 5 marqué par une activité régulière mais des horaires imprévisibles, relevant des activités de service, dont les salariés sont de niveau scolaire supérieur ou au moins secondaire, occupent des professions de cadre ou des professions intermédiaires, sont plutôt des femmes et ayant au moins un enfant au foyer, s'oppose le monde social de la classe 1 qui est celui du travail posté, dont la visibilité des horaires n'a pas diminué, dont les salariés qui peuvent être cadres sont aussi plus des hommes, sans diplôme, dont le conjoint ne travaille pas et qui n'ont pas d'enfant de moins de dix-huit ans au foyer. Bien que parcellaires, ces informations nous semblent suffisantes pour avancer sinon la thèse du moins la conjecture que les usages des 35 heures ont débouché sur des vécus révélant l'opposition entre le nouveau monde social des jeunes parents « manipulateurs de symbole »<sup>18</sup> et le monde ancien du salarié fordiste. Enfin, ces deux mondes sociaux n'opposent pas les gagnants aux perdants des 35 heures, mais plutôt les gagnants aux indifférents.

**Tableau 4 : Variables socio-économiques spécifiques de la classe 5 (468 UCE, 33,14 %)**

Code	Effectif classe	Effectif total	%	$\chi^2$	Signification de la variable codée
rtt_1*	411	820	50,12	254,4	amélioration de la vie au travail et hors travail
naf_D	74	166	44,58	11,10	activité régulière et horaires imprévisibles
naf_C	50	122	40,98	3,70	coupure dans la journée
diplo_4*	151	378	39,95	10,78	niveau enseignement supérieur
csp_3	86	220	39,09	4,16	cadre
sect_1*	241	632	38,13	18,85	secteur service
diplo_3	84	223	37,67	2,45	niveau secondaire
naf_E	80	214	37,38	2,05	horaires réguliers
csp_4	124				professions intermédiaires
enf_1	260				au moins un enfant de moins de dix-huit ans
sexe_2	164				femmes

<sup>17</sup> Une modalité de variable socio-économique est d'autant plus associée à une classe que le pourcentage des UCE de la classe marquées par cette modalité est élevé par rapport au pourcentage des UCE contenues dans cette classe, et que cette différence est significative au sens du Khi<sup>2</sup>. Ainsi, dans le tableau 4, on observe qu'il y a 45,58 % des UCE correspondant à la modalité « activité régulière et horaires imprévisibles » de la variable Régime du temps de travail qui se trouvent dans la classe 5, alors que cette classe ne contient que 33,14 % des UCE, différence fortement significative au sens du Khi<sup>2</sup> égal ici à 11,10. D'autre part, le tableau contient également des modalités de variables socio-économiques spécifiques d'une classe en tant qu'une grande partie des UCE de la classe s'y trouve associée. Ainsi, 260 UCE de la classe 5 sont des UCE associées aux femmes. Enfin, lorsqu'une modalité de variable est suivie d'une étoile, c'est qu'elle est caractéristique de la classe selon ces deux sens.

<sup>18</sup> Selon les trois catégories d'emploi retenues par Reich (1993, pp. 159-165) où, en contraste des services de production courante et des services personnels, il identifie les services de manipulation des symboles qui incluent les activités de résolution de problèmes, d'identification de problèmes, de courtage stratégique.

**Tableau 5 : Variables socio-économiques spécifiques de la classe 1 (263 UCE, 18,6 %)**

Code	Effectif classe	Effectif total	%	$\chi^2$	Signification de la variable codée
csp_3	51	220	23,28	3,57	cadre
naf_B*	123	545	22,38	9,10	travail posté
rtt_3	88	397	22,16	4,57	les 35 heures n'ont rien changé
sexe_1*	187	947	19,75	2,38	les hommes
visi_1*	248	1290	19,22	3,53	la visibilité du temps de travail n'a pas diminué
conj_3	45				a un conjoint qui ne travaille pas
diplo_1	18				aucun diplôme
enf_2	130				n'a pas d'enfant de moins de dix-huit ans

Ensuite, au monde social des salariés fordistes, ceux que Reich (*op. cit.*, p. 160) appelle « les vieux fantassins du capitalisme dans l'entreprise de production de masse », s'oppose un autre monde social dont la teneur nous est révélée par le tableau 6 ci-dessous, contenant les modalités des variables socio-économiques associées à la classe 4. Ce troisième monde social est celui des activités de l'agriculture et de l'industrie, saisonnières, marquées par la modulation qui diminue la visibilité des horaires, dont les salariés sont ouvriers ou employés, avec un niveau scolaire de type enseignement court, et dont le conjoint travaille. L'opposition avec le monde ancien du salarié fordiste est ici interne, elle est liée à l'évolution des mondes de la production vers plus de flexibilité, tendant à s'étendre par rapport au régime fordiste de croisière et ouvrant sur le monde du salarié exposé, dont Durand (2004) a saisi les nouveaux traits.

**Tableau 6 : Variables socio-économiques spécifiques de la classe 4 (187 UCE, 13,24 %)**

Code	Effectif classe	Effectif total	%	$\chi^2$	Signification de la variable codée
visi_0*	36	121	29,75	31,39	la visibilité du temps de travail a diminué
naf_G	13	65	20,00	2,71	activités saisonnières
rtt_3	76	397	19,14	16,73	les 35 heures n'ont rien changé
csp_6	35	185	18,92	5,97	ouvriers
rtt_2	33	195	16,92	2,67	détérioration de la vie au travail et hors travail
diplo_2*	114	732	15,57	7,18	enseignement court
naf_B	83	545	15,23	3,05	travail posté
sect_0*	119	780	15,26	6,14	agriculture, construction, industrie
csp_5*	98	651	15,05	3,44	employés
conj_2	132				a un conjoint qui travaille

Enfin, un quatrième et dernier monde social apparaît en opposition cette fois au nouveau monde social des jeunes parents manipulateurs de symboles, dont le tableau 7 ci-dessous montre qu'il est peu spécifique à un monde social particulier, qu'il se distribue de manière assez uniforme sur l'ensemble des salariés. L'opposition dont il s'agit est ici néanmoins interne au premier monde social des services, elle en présente une facette différente, marquée par des activités fluctuantes, l'absence

de conjoint qui font que, au total, les 35 heures se transforment en dégradation ou, au mieux, en font un non changement. En se rappelant le monde lexical associé à la classe 4, on pourra prolonger en disant que ce monde social ne réunit pas les conditions, ni au travail ni hors travail, pour faire des 35 heures une plus value personnelle. Ni au travail, en raison d'une activité notamment plus intensive, ni hors travail en raison d'une vie qui reste privée sans dimension familiale.

**Tableau 7 : Variables socio-économiques spécifiques de la classe 3 (245 UCE, 17,35 %)**

Code	Effectif classe	Effectif total	%	$\chi^2$	Signification de la variable codée
rtt_3*	121	397	30,48	66,37	les 35 heures n'ont rien changé
rtt_2	56	195	28,72	2,38	dégradation de la vie au travail et hors travail
naf_A*	63	300	21,00	3,54	activités fluctuantes
conj_1*	52	255	20,39	2,01	n'a pas de conjoint

Si, au niveau des raisons énoncées par les salariés pour justifier leur appréciation des 35 heures, jamais ne se manifeste quelque chose qui ressemble à un arbitrage travail contre loisir, c'est que les mondes sociaux des usages restent étrangers à la dogmatique économique. Que la préférence pour le loisir des économistes demeure introuvable dans les mondes lexicaux des salariés passés aux 35 heures n'infirme pas le modèle économique, mais apporte une preuve de sa nature propre qui, en tant que dogmatique, n'est pas attachée à des usages sociaux. Nos résultats rejoignent ici ceux de Péliasse (2002, p. 16) qui, dans le cadre d'une approche monographique de salariés passés aux 35 heures, met aussi en évidence cette même absence d'arbitrage individuel entre temps libre et travail chez les salariés au profit de raisonnements marqués par leur situation et leur mode d'intégration professionnelle.

## CONCLUSION : OUVERTURES POLITIQUES

En conclusion de leur article, d'Autume et Cahuc (*op. cit.*, pp. 140-141) proposaient entre autres, pour réussir à partager le travail en diminuant les horaires, une « action sur les préférences et les habitudes (qui) doit conduire à valoriser le temps libre et les activités non rémunérées aux dépens des activités salariés ». Toutefois, il reste dangereux de passer sans transition du dogme à des propositions de politique, fussent-elles de politique économique, car elles tendent forcément à vouloir façonner les hommes selon le portrait qu'en dresse le dogme. À l'inverse, le dévoilement, selon l'approche pragmatique d'Alceste, des mondes lexicaux et sociaux des 35 heures permet de concevoir plusieurs orientations politiques qui s'arriment aux réalités sociales, afin de leur ouvrir de nouveaux horizons. Sur la base de nos résultats, il est ainsi possible de dégager trois grandes orientations qui définissent trois alternatives en matière de politique du temps de travail<sup>19</sup>.

Une première orientation privilégie le temps de travail en tant que facteur de production, dont l'utilisation est créatrice de richesses. Cette politique tourne le dos à la réduction du temps de travail parce qu'elle allonge le temps des congés sans véritable gain, comme le ressentent les salariés du monde fordiste centrés sur leur vie au travail, voire avec des moins values dès lors que la vie privée allongée (des célibataires ?) se paie au prix soit d'un temps de travail plus intensif, soit d'un salaire moins élevé. Cette première orientation soutient une politique du temps de travail qui favorise son

<sup>19</sup> Nous avons développé ces propositions dans Defalvard et Méda (2003).

allongement, favorisant ceux qui sont à même d'en profiter le plus, c'est-à-dire ceux dont la productivité du travail est la plus élevée. La base d'une telle politique se trouve, sur le plan social, tout particulièrement chez les ménages que l'on appelle aux États-Unis les DINKS (double income no kids) et, sur le plan idéologique, chez les économistes les plus proches du dogme.

Une deuxième orientation met le temps de travail au service d'une égalisation des conditions de travail parmi les salariés. Cette politique passe ou repasse par une construction autoritaire de la durée légale du travail, la même pour tous les salariés, au service d'un progrès social partagé. La base d'une telle politique se trouve, sur le plan social, parmi les salariés les plus exposés à la flexibilité et aux horaires irréguliers<sup>20</sup> et, sur le plan idéologique, chez les sociologues critiques soucieux de relayer les souffrances des minorités salariales dominées.

Une troisième orientation promeut l'articulation du temps de travail avec les autres temps sociaux, en particulier avec le temps familial. Cette politique tend à soutenir une réduction souple du temps de travail afin que ses formes épousent la diversité des réalités sociales de la conciliation entre temps de travail et temps familial qui se distribue à trois niveaux temporels au moins : celui des horaires journaliers, celui des jours de la semaine, celui annuel du temps des vacances. La souplesse ne concerne pas seulement la diversité temporelle de la vie familiale mais porte aussi sur l'organisation de l'entreprise, nécessaire pour que la réduction du temps de travail ne se paie pas en contrepartie d'une baisse des salaires. La base de cette politique de conciliation des temps sociaux se trouve, sur le plan social, chez les salariés stables avec enfants et, sur le plan idéologique, chez les socio-économistes soucieux de passer le dogme économique au filtre des réalités sociales.

## BIBLIOGRAPHIE

- D'AUTUME A., CAHUC P., 1997, « Réduction de la durée du travail et emploi : une synthèse », dans Cahuc P et Garnier P. (eds.), *La réduction du temps de travail, une solution pour l'emploi ?*, Paris, Economica, pp. 87-143.
- BOURDIEU E., 1998, *Savoir Faire, Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris, Seuil.
- BOWLES S., 1998, « Endogenous Preferences: The Cultural Consequences of Markets and other Economic Institutions » *Journal of Economic Literature*, XXXVI, pp. 75-111.
- BUNEL M., 2003, « 35 heures et mise en œuvre des dispositifs de modulation et annualisation dans l'enquête Passages » LIIème Congrès AFSE, Paris.
- CETTE G., DROMEL N, MEDA D., 2002, « Les déterminants du jugement des salariés sur la RTT », *Mimeo*, Octobre, Université de la Méditerranée.
- CHIAPPORI P.-A., ORFALI K., 1997, « Préférences et interactions : une mise en perspective » *Revue française de sociologie*, pp. 429-464.
- DEFALVARD H., 2003a, *Fondements de la microéconomie*, vol. 1, Les choix individuels, de Boeck.
- DEFALVARD H., 2003b, « R.A.J. Turgot, un fondateur inégal », Colloque international « *Turgot, notre contemporain ?* », Université de Caen et Château de Lantheuil, 14, 15 et 16 mai.
- DEFALVARD H., 2003c, « Pour un nouvel enseignement de la microéconomie en 1<sup>er</sup> cycle universitaire d'économie et de gestion » *Revue d'Economie politique*, 5, p. 569-580.
- DEFALVARD H., MEDA D., 2003, « Les mondes vécus des 35 heures » *Recherches et Prévisions*, 74, pp. 79-83.
- DEFALVARD H., LUROL M., POLZHUBER E., 2004, « Accords 35 heures : genre et statut », *Rapport DARES*, janvier, vol. 1, Résultats et analyses, 146 p.
- DELEDALLE G., 1978, « Commentaire », dans Peirce C., *Écrits sur le signe*, Seuil, pp. 201-252.

---

<sup>20</sup> Ainsi, dans une autre enquête sur les 35 heures (cf. Defalvard, Lurol, Polzhuber, 2004, p. 39), nous avons pu rencontrer parmi des salariés victimes de la modulation cette demande d'une loi autoritaire et protectrice, la même pour tous : « Ça aurait dû être ça la loi, ça aurait dû même être imposé d'avance, ils auraient dû imposer la semaine à 4 jours. »

- DUBET F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Seuil.
- DUESENBERY J., 1949, *Income, Saving, and the Theory of Consumer Behavior*, Cambridge, MA Harvard U. Press.
- DURAND J.-P., 2004, *La chaîne invisible, Travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire*, Seuil.
- ESTRADE M.-A., MEDA D., 2002, « Principaux résultats de l'enquête RTT et Modes de vie », *Document d'études*, Dares, n° 56.
- ESTRADE M.-A., ULRICH V., 2003, « Réduction du temps de travail et réorganisations des rythmes de travail » *Données Sociales*, Insee, pp. 301-308.
- HILDENBRAND W., 1995, « Des preuves empiriques de la théorie de la demande en micro-économie », dans d'Autume et Cartelier (ed.) *L'économie devient-elle une science dure ?*, Paris, Economica, pp. 162-171.
- HIRSCHMAN A., 1986, *Vers une économie politique élargie*, éd. de Minuit.
- KAHNEMAN D., TVERSKY A., 1979, « Prospect Theory: An Analysis of Decision under Risk » *Econometrica*, 47, pp. 263-291.
- KAHNEMAN D., KNETSCH J., THALER R., 1990, « Experimental Tests of the Endowment Effect and the Coase Theorem », *Journal of Political Economy*, 98, pp. 25-48.
- LEGENDRE F., 1999, *Sur la question dogmatique en Occident*, Fayard.
- LEIBENSTEIN H., 1950, « Bandwagon, Snob and Veblen effects in the Theory of Consumers' Demand », *Quarterly Journal of Economics*, May, 64, pp. 183-207.
- LIST J., 2004, « Neoclassical Theory versus Prospect Theory: Evidence from the Marketplace », *Econometrica*, 72, pp. 615-625.
- MEDA D., ORAIN R., 2002, « Transformations du travail et du hors travail : la formation du jugement des salariés sur la RTT », *Travail et Emploi*, n° 90, avril, pp. 23-38.
- PELISSE J., 2001, « À la recherche du temps gagné. Les 35 heures entre perceptions, régulations et intégrations professionnelles », *Travail et Emploi*, n° 90, avril, pp. 7-21.
- REICH R., 1993, *L'économie mondialisée*, Dunod.
- REINERT M., 2001, « Alceste, une méthode statistique et sémiotique d'analyse de discours ; application aux « Rêveries du promeneur solitaire » », *La Revue française de Psychiatrie et de Psychologie médicale*, V, n° 49, pp. 32-36.
- REINERT M., 2003, « Le rôle de la répétition dans la représentation du sens et son approche statistique par la méthode ALCESTE », *Semiotica*, 147, ¼, pp. 389-420.
- SALAS R., 1978, « À la recherche du fondement conventionnel des institutions, » dans *Institutions et Conventions, Raisons pratiques*, éditions de l'EHESS, Paris, pp. 255-291.
- SEN A., 1977, « Rational Fools: A Critique of the Behavioral Foundations of Economic Theory » *Philosophy and Public Affairs*, 6(4), pp. 317-344.
- STRAUSS A., 1972, *Miroirs et masques*, A.-M. Métailié.
- THALER R., 1980, « Toward a Positive Theory of Consumer Choice, » *Journal of Economic Behaviour and Organization*, 1, pp. 39-60.
- VEBLEN T., 1899, *The Theory of The Leisure Class*, trad. en français, La théorie de la classe de loisir, Gallimard, col. Tel, 1978.

## NUMEROS DEJA PARUS :

téléchargeables à partir du site

<http://www.cee-recherche.fr>

- N° 36** *Genèse et transformations de la notion « durée de travail effectif »*  
PIERRE BOISARD  
janvier 2005
- N° 35** *Les a priori de la sélection professionnelle : une approche comparative*  
EMMANUELLE MARCHAL, GERALDINE RIEUCAU  
décembre 2004
- N° 34** *Working Time Policy in France*  
PIERRE BOISARD  
octobre 2004
- N° 33** *La nouvelle économie irlandaise*  
NATHALIE GREENAN, YANNICK L'HORTY  
septembre 2004
- N° 32** *Les formes d'organisation du travail dans les pays de l'Union européenne*  
EDWARD LORENZ, ANTOINE VALEYRE  
juin 2004
- N° 31** *Informatique, organisation du travail et interactions sociales*  
NATHALIE GREENAN, EMMANUELLE WALKOWIAK  
mai 2004
- N° 30** *Quelle troisième voie ? Repenser l'articulation entre marché du travail et protection sociale*  
JEROME GAUTIE  
septembre 2003
- N° 29** *Le travail collectif chez les salariés de l'industrie. Groupes sociaux et enjeux de la coopération au travail*  
MIHAI DINU GHEORGHIU, FREDERIC MOATTY  
septembre 2003
- N° 28** *How Do New Organizational Practices Shape Production Jobs? Results from a Matched Employer/Employee Survey in French Manufacturing*  
NATHALIE GREENAN, JACQUES MAIRESSE  
septembre 2003
- N° 27** *Vers une stabilisation des niveaux de formation en France ?*  
CATHERINE BEDUWE, JEAN-FRANÇOIS GERME  
juillet 2003
- N° 26** *Economic Globalization and Industrial Relations in Europe: Lessons from a Comparison between France and Spain*  
ISABEL DA COSTA  
mai 2003

- N° 25** *Formes d'intensification du travail, dynamiques de l'emploi et performances économiques dans les activités industrielles*  
ANTOINE VALEYRE  
mai 2003
- N° 24** *Insécurité de l'emploi : le rôle protecteur de l'ancienneté a-t-il baissé en France ?*  
LUC BEHAGHEL  
avril 2003
- N° 23** *Devising and Using Evaluation Standards. The French Paradox*  
JEAN-CLAUDE BARBIER  
avril 2003
- N 22** *La théorie aokienne des institutions à l'épreuve de la loi de 1841 sur le travail des enfants*  
HERVE DEFALVARD  
mars 2003
- N° 21** *Pourquoi les entreprises évaluent-elles individuellement leurs salariés ?*  
PATRICIA CRIFO-TILLET, MARC-ARTHUR DIAYE, NATHALIE GREENAN  
février 2003
- N° 20** *Représentation, convention et institution. Des repères pour l'Économie des conventions*  
CHRISTIAN BESSY  
décembre 2002
- N° 19** *A Survey of the Use of the Term "précarité" in French Economics and Sociology*  
JEAN-CLAUDE BARBIER  
novembre 2002
- N° 18** *Is there a Trap with Low Employment and Low Training for Older Workers in France?*  
LUC BEHAGHEL  
mai 2002
- N° 17** *From Negotiation to Implementation. A Study of the Reduction of Working Time in France (1998-2000)*  
JEROME PELISSE  
mai 2002
- N° 16** *Paradoxe, dysfonctionnement et illégitimité de la convention financière*  
TRISTAN BOYER  
avril 2002
- N° 15** *Déstabilisation des marchés internes et gestion des âges sur le marché du travail : quelques pistes*  
JEROME GAUTIE  
mars 2002
- N° 14** *Métissage, innovation et travail. Un essai à partir de l'étude d'activités artistiques et culturelles*  
MARIE-CHRISTINE BUREAU, EMMA MBIA  
mars 2002
- N° 13** *Politique de l'emploi et mise au travail sur des « activités utiles à la société »*  
BERNARD SIMONIN  
février 2002

- N° 12** *Activité réduite : le dispositif d'incitation de l'Unedic est-il incitatif ?*  
MARC GURGAND  
décembre 2001
- N° 11** *Welfare to Work Policies in Europe. The Current Challenges of Activation Policies*  
JEAN-CLAUDE BARBIER  
novembre 2001
- N° 10** *Is the Reproduction of Expertise Limited by Tacit Knowledge? The Evolutionary Approach to the Firm Revisited by the Distributed Cognition Perspective*  
CHRISTIAN BESSY  
octobre 2001
- N° 9** *RMI et revenus du travail : une évaluation des gains financiers à l'emploi*  
MARC GURGAND, DAVID MARGOLIS  
juin 2001
- N° 8** *Le statut de l'entrepreneuriat artistique et culturel : une question d'économie politique*  
MARIE-CHRISTINE BUREAU  
avril 2001
- N° 7** *Le travail des femmes en France : trente ans d'évolution des problématiques en sociologie (1970-2000)*  
MARTINE LUROL  
mars 2001
- N° 6** *Garder et accueillir les enfants : une affaire d'État ?*  
MARIE-THERESE LETABLIER, GERALDINE RIEUCAU  
janvier 2001
- N° 5** *Le marché du travail des informaticiens médiatisé par les annonces d'offres d'emploi : comparaison France/Grande-Bretagne*  
CHRISTIAN BESSY, GUILLEMETTE DE LARQUIER AVEC LA COLLABORATION DE MARIE-MADELEINE VENNAT  
novembre 2000
- N° 4** *Le travail : norme et signification*  
YOLANDE BENARROSH  
octobre 2000
- N° 3** *À propos des difficultés de traduction des catégories d'analyse des marchés du travail et des politiques de l'emploi en contexte comparatif européen*  
JEAN-CLAUDE BARBIER  
septembre 2000
- N° 2** *L'économie des conventions à l'école des institutions*  
HERVE DEFALVARD  
juillet 2000
- N° 1** *La certification des compétences professionnelles : l'expérience britannique*  
CHRISTIAN BESSY  
mai 2000